

Contributions des entreprises à la cible de 440 mégatonnes et autres efforts

Guide de codification v 4.0

Par Arthur Zhang
Novembre 2024

Méthodologie

Ce document présente les grands traits de la méthodologie employée pour constituer la base de données sur les engagements climatiques des entreprises. Il s'agit d'un processus en quatre étapes :

1. Parcourir les outils de suivi des engagements climatiques des entreprises au Canada et à l'étranger pour bien comprendre le contexte et relever les lacunes.

Nous avons mené une analyse des outils de suivi des engagements climatiques des entreprises pour déterminer l'état actuel des efforts de divulgation environnementale des entreprises, y compris les priorités émergentes, leur portée et leurs caractéristiques, les indicateurs courants, les méthodes ainsi que leurs lacunes. Au total, 10 outils de suivi ont été analysés. Six catégories d'indicateurs ont été définies après l'analyse initiale.

2. Mener une revue de la littérature pour dégager les organismes de normalisation et pratiques exemplaires encadrant les engagements climatiques des entreprises.

Nous avons mené une revue de la littérature sur les organismes de normalisation, les cadres de présentation des rapports et les recommandations conférant de la crédibilité aux engagements climatiques. Nous avons ainsi relevé des documents de la Science Based Targets Initiative (SBTi), du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero, du Groupe d'experts de haut niveau de l'ONU sur les engagements des entités non étatiques en faveur du zéro émission nette, et du Défi carboneutre d'Environnement et Changement climatique Canada. Ces ressources ont servi à établir l'ensemble initial des indicateurs mesurés dans chacune des six catégories. Elles ont aussi permis de vérifier que l'outil de suivi concordait avec les efforts et pratiques exemplaires actuels en matière d'engagements des entreprises.

3. Consulter les experts pour définir les priorités émergentes et les défis actuels.

Après avoir établi le cadre initial, nous l'avons soumis à des acteurs concernés pour connaître leur avis et leurs suggestions. Leur rétroaction nous a éclairés sur les priorités émergentes, les points d'intérêt et les défis actuels, ainsi que sur la manière de faire de cette boussole un outil pratique pour un public diversifié. Cette étape a orienté la conception initiale de la boussole.

4. Réaliser une recherche sur le terrain de données disponibles publiquement pour alimenter la base de données.

Les données sur les 60 plus grandes entreprises cotées à la bourse de Toronto (indice S&P/TSX 60) ont été collectées sur des pages Web accessibles publiquement. Elles sont notamment tirées de rapports annuels, de réponses à des sondages de CDP, de rapports et de feuilles de données sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), de développement durable ou de responsabilité sociale d'entreprise, de rapports du GIFCC, de circulaires d'information de la direction et de communiqués de presse et de pages Web d'entreprise.

Résumé

Ce document contient les descriptions des indicateurs utilisés dans la Boussole des engagements climatiques des entreprises. Elle compte actuellement 25 indicateurs répartis en 6 catégories.

La valeur « Non » indique que l'entreprise a explicitement déclaré dans son rapport qu'elle n'avait pas l'intention de divulguer les données relatives à l'indicateur ou qu'elle ne l'avait pas encore fait.

La valeur « Aucun trouvé » signifie qu'aucune information n'a été explicitement fournie sur l'indicateur enregistré.

Si la valeur est « N/A », cela signifie soit qu'aucune donnée n'est applicable en raison de l'absence de données pour un indicateur antérieur (par exemple, si l'entreprise n'a pas de plan zéro net, les années cibles des champs d'application 1, 2 et 3 seront enregistrées comme « N/A »), soit que l'entreprise est une société mère d'une autre entreprise du TSX 60, afin d'éviter les problèmes potentiels de double comptage.

Tableaux des indicateurs

Catégorie d'indicateur	Description de la caté	egorie			
1.0 Données sur l'entreprise	Cette section consigne les renseignements généraux sur l'entreprise.				
	Indicateur	Description	Structure des données	Sources des données	
	Nom de l'entreprise	Inscrire le nom de l'entreprise; l'outil de suivi examinera les entreprises de l'indice S&P/TSX 60.	Nom de l'entreprise	Rapport annuel	
	Secteur	Inscrire le secteur selon le code du SCIAN. Si plus d'un secteur, choisir le plus adéquat.	Secteur de l'entreprise	Rapport annuel	
	Siège social	Inscrire la ville où se situe le siège social de l'entreprise.	Ville	Rapports annuels, états financiers consolidés	
	Revenu net (M\$ CA)	Inscrire le revenu net en millions de dollars canadiens (M\$ CA) par exercice financier.	M\$ CA au dernier exercice	Rapports annuels, états financiers consolidés	
	Capitalisation boursière (G\$ CA)	Inscrire la capitalisation boursière en milliards de dollars canadiens (G\$ CA) selon l'indice S&P/TSX 60. L'objectif est d'établir un classement des entreprises.	G\$ CA au dernier exercice	Rapports annuels, états financiers consolidés	
2.0	Description de la catégorie				
Engagement iés à la		engagements climatiques ou de carboneutralité de l'e	entreprise.		
carboneutralité	Indicateur	Description	Structure des données	Sources des données	
	engagement lié à la carboneutralité une cible indire s'inscrivent dat	Indiquer si l'entreprise a une cible de carboneutralité. Une entreprise peut aussi avoir	Oui/Non/Sans objet/Rien de répertorié	Rapport annuel, rapport sur les enjeux ESG, plan de carboneutralité, site Web de l'entreprise	
		s'inscrivent dans une affiliation avec une association ou 2) si une de ses filiales a de tels	Renvoie indirectement à l'engagement d'une entreprise à atteindre la carboneutralité dans le cadre de son association à une organisation qui impose cette exigence à ses membres.		
			Les données des sociétés mères sont omises pour éviter la comptabilisation en double des engagements.		
	Cible pour les émissions de portée 1	Indiquer l'année visée pour la réduction des émissions de portée 1.	Année; Non/Sans objet/Rien de répertorié	Rapport annuel, rapport sur les enjeux ESG, plan de carboneutralité, site Web de l'entreprise	
	Cible pour les émissions de portée 2	Indiquer l'année visée pour la réduction des émissions de portée 2.	Année; Non/Sans objet/Rien de répertorié	Rapport annuel, rapport sur les enjeux ESG, plan de carboneutralité, site Web de l'entreprise	
	Cible pour les émissions de portée 3	Indiquer l'année visée pour la réduction des émissions de portée 3.	Année; Non/Sans objet/Rien de répertorié	Rapport annuel, rapport sur les enjeux ESG, plan de	
			Les différentes cibles pour les catégories d'émissions de portée 3 sont délimitées par un point-virgule.	carboneutralité, site Web de l'entreprise	
2.0 Progrès	Description de la catégorie				
rers l'atteinte les cibles	Cette section consigne les cibles intermédiaires établies par l'entreprise pour atteindre la carboneutralité.				
intermédiaires	Indicateur	Description	Structure des données	Sources des données	
	Cible intermédiaire pour les émissions de portée 1	Inscrire les indicateurs des cibles intermédiaires de réduction des émissions de portée 1 établis par l'entreprise.	Pourcentage de réduction [des émissions absolues / par rapport à l'indicateur] d'ici [année]	Rapport annuel, rapport sur les enjeu: ESG, plan de carboneutralité, site Web de l'entreprise	
			L'année de référence peut être indiquée entre		

	1		T			
			crochets.			
			Les différentes cibles peuvent être délimitées par un point-virgule.			
			Non/Sans objet/Rien de répertorié			
	Cible intermédiaire pour les émissions de portée 2	Inscrire les indicateurs des cibles intermédiaires de réduction des émissions de portée 2 établis par l'entreprise.	Pourcentage de réduction [des émissions absolues / par rapport à l'indicateur] d'ici [année]	Rapport annuel, rapport sur les enjeux ESG, plan de carboneutralité, site Web de l'entreprise		
			L'année de référence peut être indiquée entre crochets.	web de l'entreprise		
			Les différentes cibles peuvent être délimitées par un point-virgule.			
			Non/Sans objet/Rien de répertorié			
	Cible intermédiaire pour les émissions de portée 3	Inscrire les indicateurs des cibles intermédiaires de réduction des émissions de portée 3 établis par l'entreprise.	Les catégories d'émissions de portée 3 sont introduites par le deux-points.	Rapport annuel, rapport sur les enjeux ESG, plan de carboneutralité, site Web de l'entreprise		
			Pourcentage de réduction [des émissions absolues / par rapport à l'indicateur] d'ici [année]			
			L'année de référence peut être indiquée entre crochets.			
			Les différentes objectifs cibles peuvent être délimitées par un point-virgule.			
			Non/Sans objet/Rien de répertorié			
	Autres cibles	Inscrire toute autre cible que vise l'entreprise dans le cadre de son engagement à atteindre la carboneutralité. Il peut s'agit d'autres cibles que des réductions d'émissions (ex. : pourcentage d'électrification de la flotte de véhicules).	Pourcentage [par rapport à l'indicateur de l'autre cible] d'ici [année]	Rapport annuel, rapport sur les enjeux ESG, plan de carboneutralité, site Web de l'entreprise		
			L'année de référence peut être indiquée entre crochets.			
			Les différentes cibles peuvent être délimitées par un point-virgule.			
			Non/Sans objet/Rien de répertorié			
3.0 Progrès réalisés à ce	Description de la catégorie					
jour	Cette catégorie vise l'éva	luation des progrès que l'entreprise dit avoir réalisés	dans l'atteinte de ses objectif			
	Indicateur	Description	Structure des données	Sources des données		
	Dernière déclaration d'émissions de portée 1	Rapporter les émissions de portée 1 indiquées dans la plus récente divulgation des émissions de l'entreprise.	Émissions de portée 1 (t d'éq. CO ₂)	Rapport sur les enjeux ESG		
			Non/Sans objet/Rien de répertorié			
	Dernière déclaration d'émissions de portée 2	Rapporter les émissions de portée 2 indiquées dans la plus récente divulgation des émissions de l'entreprise.	Émissions de portée 2 (t d'éq. CO ₂)	Rapport sur les enjeux ESG		
			Non/Sans objet/Rien de répertorié			
	Dernière déclaration d'émissions de portée 3	Rapporter les émissions de portée 3 indiquées dans la plus récente divulgation des émissions de l'entreprise.	Émissions de portée 3, par catégorie (t d'éq. CO ₂)	Rapport sur les enjeux ESG		
			Non/Sans objet/Rien de répertorié			
	Exemples de mesures prises à ce jour	Rapporter toute mesure que l'entreprise signale avoir prise dans son plus récent rapport sur le développement durable afin d'atteindre ses cibles d'émissions.	Liste de mesures, classées par type d'atténuation	Rapport sur les enjeux ESG, rapport sur le plan de transition climatique		

				1		
		Ces mesures doivent s'ajouter en surcroît aux mesures visant simplement la conformité à la réglementation; ces dernières ne sont d'ailleurs normalement pas à comptabiliser.	Non/Sans objet/Rien de répertorié			
		Les mesures sont classées en fonction du type d'atténuation (voir la section « Types d'atténuation » à la suite de ce tableau pour en savoir plus).				
4.0 Planification	Description de la catégorie					
de la transition climatique	Cette catégorie porte sur le plan de transition climatique tel que divulgué par l'entreprise. Il s'agit d'un plan d'action dans lequel l'organisation décrit sa stratégie pour revoir la totalité de ses processus, de ses opérations et de ses modèles d'affaires afin de respecter ses engagements environnementaux publics à l'intérieur d'un délai donné.					
	Indicateur	Description	Structure des données	Sources des données		
	L'entreprise a-t-elle publié un plan de transition climatique?	Indiquer si l'entreprise a publié un calendrier assorti de jalons menant à ses objectifs climatiques.	Oui; Non/Sans objet/Rien de répertorié	Rapport sur les enjeux ESG, rapport sur le plan de transition climatique		
		Ce calendrier peut être publié à part dans un document contenant le <u>plan de transition</u> <u>climatique</u> de l'entreprise ou ajouté dans le rapport sur les enjeux ESG.		omnauquo		
	Mesures prévues à court terme (<2030)	Indiquer les mesures à court terme (cà-d. qui seront prises d'ici 2030) prévues dans la stratégie de l'entreprise pour atteindre ses objectifs climatiques.	Énumérer toute mesure que l'entreprise prévoit prendre d'ici 2030 pour atteindre ses objectifs climatiques.	Rapport sur les enjeux ESG, rapport sur le plan de transition climatique		
		Chaque mesure devant être codifiée en fonction du type d'atténuation qui s'applique, le tout pourrait ne pas dresser le portrait dans son intégralité du plan de transition de l'entreprise. Pour en savoir plus sur la codification, voir la section « Types d'atténuation » à la suite de ce tableau.	Non/Sans objet/Rien de répertorié			
	Mesures prévues à long terme (>2030)	Indiquer les mesures à long terme (cà-d. qui seront prises après 2030) prévues dans la stratégie de l'entreprise pour atteindre ses objectifs climatiques.	Énumérer toute mesure que l'entreprise prévoit prendre après 2030 pour atteindre ses objectifs climatiques.	Rapport sur les enjeux ESG, rapport sur le plan de transition climatique		
		Chaque mesure devant être codifiée en fonction du type d'atténuation qui s'applique, le tout pourrait ne pas dresser le portrait dans son intégralité du plan de transition de l'entreprise. Pour en savoir plus sur la codification, voir la section « Types d'atténuation » à la suite de ce tableau.	Non/Sans objet/Rien de répertorié			
	Mesures prévues sans date précise	Consigner la stratégie de l'entreprise pour revoir ses processus, opérations et modèles d'affaires afin de respecter ses engagements environnementaux qui ne sont pas assortis d'une échéance donnée.	Énumérer toute mesure que l'entreprise prévoit prendre pour atteindre ses objectifs climatiques.	Rapport sur les enjeux ESG, rapport sur le plan de transition climatique		
		Chaque mesure devant être codifiée en fonction du type d'atténuation qui s'applique, le tout pourrait ne pas dresser le portrait dans son intégralité du plan de transition de l'entreprise. Pour en savoir plus sur la codification, voir la section « Types d'atténuation » à la suite de ce tableau.	Non/Sans objet/Rien de répertorié			
	L'entreprise a-t-elle ou aura-t-elle besoin de compensations?	Indiquer si l'entreprise a recours à des compensations pour atteindre ses objectifs climatiques.	Oui; Non/Sans objet/Rien de répertorié	Rapport sur les enjeux ESG, rapport sur le plan de transition climatique		
		Selon la SBTi, des réductions d'émissions substantielles à l'échelle de l'économie doivent représenter au moins 90 % des réductions d'émissions d'ici 2050, laissant la part des réductions d'émissions de carbone résiduel à moins de 5 à 10 % ¹ .				
5.0 Gouvernances	Description de la catégorie					
Souvernances	Cette section présente les engagements climatiques indirects de l'entreprise (différents des investissements explicites dans les efforts d'atténuation et d'adaptation). Il s'agit notamment des résolutions et des mécanismes de gouvernance mis en place à l'interne ou à l'externe pour renforcer la responsabilisation en ce qui a trait aux objectifs climatiques.					
	Indicateur	Description	Structure des données	Sources des données		

¹ Dowdall, Tom. 2021. *Science-Based Net-Zero Targets: "Less Net, more Zero"*. Science-Based Targets Initiative. https://sciencebasedtargets.org/blog/science-based-net-zero-targets-less-net-more-zero

La rémunération de direction est-elle er fonction des param liés au climat?	un indicateur de performance climatique lié à la	Oui; Non/Sans objet/Rien de répertorié	Circulaires de la direction sollicitant des procurations
Existe-t-il des mécanismes d'aud des tiers pour vérifi les cibles climatiqu les données publié	organisation tierce. La vérification des données es et par un évaluateur indépendant augmente la	Oui (indiquer à quelle firme l'entreprise a eu recours pour la dernière période de référence ainsi que l'assurance fournie); Rien de répertorié	Rapport annuel, rapport sur les enjeux ESG, plan de carboneutralité, site Web de l'entreprise, déclaration d'assurance par des tiers
L'entreprise a-t-elle plusieurs scénarios	Indiquer les différents scénarios que l'entreprise prévoit dans sa planification environnementale, s'il y a lieu. Les entreprises devraient cerner et définir divers scénarios, qui tiennent compte des situations climatiques potentielles, évaluer la résilience des plans environnementaux en regard des dits scénarios et présenter des moyens possibles pour améliorer cette résilience ³ . Indiquer si l'entreprise entrevoit un scénario contribuant à limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C. Selon le Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C (SR15), il est essentiel de limiter le réchauffement à 1,5 °C pour éviter les répercussions de plus en plus catastrophiques des changements climatiques. Les organismes de normalisation comme la Science Based Targets initiative (SBTi) et la campagne Objectif zéro de l'ONU demandent que les cibles s'inscrivent dans les efforts pour limiter le réchauffement en deçà de ce seuil.	Énumérer tous les scénarios présentés par l'entreprise.	Plan de carboneutralité, rapport du GIFCC, rapport sur les enjeux ESG

Types d'atténuation

Les types d'atténuation sont codifiés et décrits dans la <u>Méthodologie d'un inventaire des politiques climatiques canadiennes de 440 mégatonnes</u>. Il faut savoir que la collecte des données sur le sujet vise avant tout le suivi des types d'activités que les entreprises choisissent de mettre de l'avant dans leurs rapports en tant que mesures prises pour atteindre leurs objectifs, et donc que l'inventaire des activités dans la Boussole n'est pas exhaustif.

Liste des types d'atténuation

- Gestion de la demande : Réduction de la consommation d'énergie totale.
- Efficacité : Réduction des émissions (dont celles issues des procédés industriels) ou de la quantité d'énergie pour accomplir une tâche donnée.
- Remplacement des combustibles pour l'utilisation finale : Remplacement d'une source d'énergie à haute intensité d'émissions par une source moins polluante pour l'utilisation finale.
- Décarbonisation de la source d'énergie : Réduction des émissions dans la production d'énergie. Par exemple :
 - Hausse de la capacité renouvelable Catégorie regroupant les projets qui impliquent la construction d'une installation de production d'énergie renouvelable, ou son exploitation, ou encore l'investissement dans celle-ci, par l'entreprise.
 - Hausse de la capacité de stockage Catégorie regroupant les projets qui impliquent la construction d'une installation de stockage d'énergie, ou son exploitation, ou encore l'investissement dans celle-ci, par l'entreprise.
 - o Réduction du méthane Catégorie regroupant les projets qui impliquent la réduction des émissions de méthane de l'entreprise.
- Émissions négatives : Réduction des émissions de GES par le stockage du carbone dans l'atmosphère.
- Autres

Projet de loi C-59

Entré en vigueur le 20 juin 2024, le projet de loi C-59, <u>Loi d'exécution de l'énoncé économique de l'automne 2023</u>, apporte d'importants changements à la *Loi sur la concurrence* visant à s'attaquer au problème des déclarations environnementales spécieuses, ce que l'on appelle aussi l'« écoblanchiment ». La Boussole des entreprises a été actualisée en août 2024, et on peut y voir depuis les effets du projet de loi C-59 sur les données qui sont divulguées par les entreprises.

² GIFCC. 2021. *Guidance on Metrics, Targets, and Transition Plans.* Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques. https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/07/2021-Metrics_Targets_Guidance-1.pdf

³ GIFCC. 2022. *The Use of Scenario Analysis in Disclosure of Climate-related Risks and Opportunities.* Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques. Sur Internet : https://www.tcfdhub.org/scenario-analysis/